



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



STRATÉGIE
NATIONALE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

SYNTHÈSE

Cayenne – 18 juin



Ce compte rendu synthétique se base sur l'exhaustivité des échanges tenus lors des ateliers organisés à **Cayenne le 18 juin 2025**, dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'horizon 2025. Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques principales : Financements, Transitions (écologique, numérique et sociale), les gouvernances et une dernière thématique attractivité, développement économique & innovation. Ces temps ont été suivi d'un atelier dédié à la Mise en œuvre de cette nouvelle Stratégie nationale 2025.

Ce document vise à offrir **une synthèse rigoureuse** des constats posés par les participants, qui ont identifiés des freins, et à valoriser les propositions phares émises par tous les groupes.

Le financement constitue un levier structurant mais encore fragile pour les structures de l'ESS en Guyane. Malgré la diversité des dispositifs existants, leur accès reste contraint par une série de barrières structurelles, administratives et organisationnelles. Les acteurs ont insisté sur la nécessité d'une meilleure lisibilité, coordination et sécurisation des ressources, tout en appelant à une ingénierie renforcée pour accompagner le montage et la gestion des financements.

1.1 Accessibilité des financements publics et européens

Constats

Les aides publiques en faveur de l'ESS sont nombreuses, mais souffrent d'un manque de lisibilité et de coordination. Les dispositifs sont perçus comme instables et complexes à mobiliser, avec des délais de paiement trop longs. L'accès aux financements européens reste marginal en raison d'une complexité technique et administrative accrue. Une grande partie des structures locales, souvent de petite taille, peinent à répondre aux exigences de ces dispositifs.

Freins

Les structures font face à un empilement de démarches chronophages, mal synchronisées entre institutions. Les porteurs de projets déplorent des procédures opaques, une instabilité des dispositifs et des exigences hétérogènes entre financeurs. Le manque de compétences internes et d'accompagnement aggrave cette difficulté. Du côté des financeurs, la frilosité face au risque freine leur engagement, en particulier bancaire.

Propositions

- Créer un guichet unique de l'ESS en Guyane avec un dossier type harmonisé (demande, bilan, rapport).
- Simplifier les procédures administratives pour les demandes de subvention.
- Mettre en place un interlocuteur référent pour chaque structure dans chaque institution.
- Valoriser et renforcer les appels à projets ESS à l'échelle locale.
- Co-construire les indicateurs et critères avec les financeurs.

1.2 Soutenabilité économique et sécurisation des parcours

Constats

Les structures de l'ESS souffrent d'une faible projection économique : manque de visibilité sur les ressources futures, instabilité contractuelle et précarité des parcours. Le poids du coût de la vie (+40 %) renforce la difficulté à fidéliser les salariés.

Freins

Le turnover est important, alimenté par la faiblesse des salaires et l'instabilité des postes. Cette instabilité nuit au développement des projets, alimente la démotivation et affaiblit la structuration interne. Les conventions annuelles ne permettent pas une programmation durable.

Propositions

- Développer des conventions pluriannuelles de financement.
- Créer un dispositif de préfinancement gratuit ou à coût maîtrisé.
- Mettre en place une garantie d'État pour sécuriser les prêts et rassurer les banques.
- Créer un fonds dédié à l'ESS alimenté par des partenaires publics et privés.

1.3 Accompagnement et ingénierie financière

Constats

Le déficit d'ingénierie, notamment juridique et comptable, est particulièrement criant en Guyane. Peu de prestataires maîtrisent les spécificités de l'ESS, ce qui rend les projets plus fragiles.

Freins

Les porteurs de projet ne sont pas toujours formés aux exigences de gestion financière, de montage juridique ou de lecture budgétaire. Le manque de formation continue et d'outils adaptés constitue un obstacle majeur à leur autonomie.

Propositions

- Développer l'accompagnement à l'ingénierie juridique et financière.
- Former les porteurs de projets à la gestion financière et à la recherche de financements.
- Mettre en place un dispositif de formation continue sur la gestion de projet ESS.
- Soutenir une structure locale référente capable d'assister les OESS dans leurs démarches.

La Guyane fait face à des enjeux spécifiques de transformation liés à son contexte géographique, économique et social. Si les transitions écologique, numérique et sociale représentent des leviers fondamentaux pour le développement d'une ESS territorialisée et innovante, leur mise en œuvre reste freinée par des conditions structurelles défavorables. L'enjeu est de faire des transitions une opportunité inclusive de développement et non un facteur supplémentaire d'exclusion ou de dépendance.

2.1 Transition écologique

Constats

La transition écologique est au cœur des préoccupations territoriales, en lien avec les ressources naturelles du territoire, les défis climatiques et les attentes sociétales. Pourtant, les activités à visée environnementale restent peu rentables à court terme, nécessitant des investissements humains, matériels et organisationnels conséquents. En Guyane, les initiatives existent mais restent peu coordonnées, insuffisamment soutenues, et leur impact reste limité par l'absence de structuration des filières.

Freins

L'absence d'une définition claire des objectifs de transition écologique ouvre la voie à des pratiques de greenwashing, particulièrement problématiques pour les petites structures. Ces dernières, attirées par des opportunités de financement, peuvent être détournées de leurs objectifs réels. De plus, les dispositifs nationaux ne tiennent pas toujours compte des contraintes propres à l'Outre-mer, notamment en matière d'importations, de souveraineté énergétique ou de logistique.

Propositions

- Adapter la législation nationale aux réalités ultramarines, notamment en matière environnementale.
- Encourager la relocalisation des productions et la réduction de la dépendance aux importations.

2.2 Transition numérique

Constats

La fracture numérique est particulièrement marquée en Guyane. Elle se manifeste tant par une couverture réseau inégale sur le territoire que par un déficit de compétences numériques chez les habitants et les acteurs de l'ESS. L'inclusion numérique apparaît ainsi comme une condition préalable à l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi, et à la capacité des structures à se moderniser.

Freins

Les difficultés d'accès au réseau dans certaines zones isolées limitent fortement les actions. Le coût du matériel, l'absence de lieux d'équipement partagés, ainsi que l'insuffisance de formations de base à l'usage du numérique (y compris pour les démarches administratives), creusent les écarts entre territoires. La gestion de projets et les outils collaboratifs restent peu appropriés aux réalités des petites structures.

Propositions

- Renforcer la couverture réseau et les infrastructures numériques dans les zones mal desservies.
- Déployer des lieux d'accès libre au numérique (tiers-lieux, espaces partagés).
- Créer des outils numériques et d'IA dédiés à l'ESS, incluant des fonctions de gestion, de mutualisation et de formation.

2.3 Transition sociale

Constats

La transition sociale, en Guyane, repose sur des enjeux de cohésion territoriale, d'insertion des jeunes, de reconnaissance du bénévolat, et de valorisation des dynamiques intergénérationnelles. Le tissu associatif local est très actif mais souvent précaire. Il porte des initiatives majeures pour le lien social, la culture, l'éducation populaire ou la prévention, qui manquent cependant de soutien structurel.

Freins

Le manque de reconnaissance professionnelle des acteurs du social, la faible valorisation des expériences associatives (notamment le service civique), et l'absence de parcours pérennes dans l'ESS compromettent la structuration de ces engagements. Les politiques publiques peinent à intégrer ces dimensions dans des dispositifs de droit commun. L'inadéquation entre certains dispositifs nationaux et les réalités sociales locales accentue les inégalités d'accès.

Propositions

- Créer des lieux de vie et d'échange intergénérationnels intégrant animation, médiation, formation et accompagnement social.

La gouvernance de l'ESS en Guyane demeure peu structurée et souffre d'un déficit de visibilité et de reconnaissance, tant auprès des institutions que du grand public. Les rôles sont mal identifiés, les coopérations restent ponctuelles, et les logiques de fonctionnement en silo prédominent. Pourtant, la diversité des acteurs, la richesse des initiatives et les dynamiques locales mériteraient un cadre de pilotage plus lisible, partagé et pérenne. La mise en place d'instances de dialogue et de coordination apparaît indispensable pour consolider un écosystème ESS cohérent et efficace à l'échelle du territoire.

3.1 Reconnaissance institutionnelle et pilotage territorial

Constats

L'ESS est encore peu identifiée comme un secteur structuré en Guyane. Les acteurs publics comme privés méconnaissent sa spécificité, et les structures elles-mêmes manquent souvent de visibilité, voire de conscience d'appartenir à ce champ. Le pilotage stratégique, à l'échelle régionale, reste embryonnaire et les ressources humaines affectées sont trop limitées pour assurer une animation territoriale efficace.

Freins

L'absence de pilotage formalisé, de stratégie partagée et d'instances de gouvernance empêche la montée en puissance du secteur. Le manque de financements dédiés à l'animation, la faible visibilité des impacts de l'ESS, ainsi que la fragmentation des initiatives limitent les possibilités de coordination. Enfin, les faibles rémunérations et la précarité des emplois dans l'ESS entraînent un turnover élevé, ce qui affaiblit les dynamiques collectives.

Propositions

- Élaborer une feuille de route territoriale partagée entre acteurs publics, privés et de l'ESS.
- Mettre en place une instance territoriale de gouvernance ESS (conseil ou syndicat mixte).
- Soutenir l'animation locale par des financements pérennes et une équipe dédiée.
- Renforcer le rôle de la société civile dans la gouvernance des politiques ESS.
- Positionner la Guyane comme un laboratoire amazonien de l'innovation sociale.

3.2 Visibilité, communication et valorisation

Constats

Les réussites de l'ESS guyanaise sont peu médiatisées, tant à l'échelle locale que nationale. Cette faible valorisation réduit son attractivité, notamment auprès des jeunes générations. La diversité des formes de l'ESS, son ancrage local et son impact sur le développement territorial ne sont pas suffisamment mis en récit ni reconnus.

Freins

Le manque de communication coordonnée entre les structures, la difficulté à documenter les impacts, et l'absence de stratégie de promotion limitent la reconnaissance de l'ESS. De plus, les actions de valorisation sont souvent ponctuelles, dispersées et peu reliées à une stratégie globale.

Propositions

- Créer un label ou un outil de valorisation territoriale de l'ESS en Guyane.
- Mieux communiquer sur les résultats et impacts à différentes échelles (locale, régionale, nationale).
- Organiser des événements valorisant les réussites (forums, journées ESS, campagnes de communication).
- Mettre en place un observatoire local de l'ESS pour documenter son évolution.

3.3 Formation, montée en compétences et structuration des réseaux

Constats

La formation initiale et continue à l'ESS est encore trop marginale dans les parcours éducatifs locaux. Les dirigeants associatifs et les porteurs de projets sont peu accompagnés dans la professionnalisation de leurs fonctions. La dynamique de réseau existe mais manque de moyens et de structuration pour jouer un rôle stratégique à l'échelle du territoire.

Freins

Le cloisonnement entre les acteurs de l'ESS, du monde académique et des institutions empêche l'émergence d'un vivier de compétences locales. La méconnaissance des dispositifs européens et la complexité des procédures freinent aussi l'accès à des financements structurants. Enfin, le manque de temps et de moyens alloués à la formation affaiblit la capacité d'action.

Propositions

- Intégrer l'ESS dans les parcours de formation initiale (écoles, CFA, universités).
- Renforcer la formation continue des dirigeants et porteurs de projets ESS.
- Développer des modules de professionnalisation adaptés aux réalités locales.

- Former les acteurs à l'utilisation des fonds européens.
- Multiplier les espaces d'échange et de coopération entre réseaux ESS, collectivités, chercheurs et citoyens.

Malgré une grande richesse d'initiatives locales, l'ESS en Guyane souffre d'un déficit de reconnaissance économique, d'une faible valorisation des compétences associatives, et d'un manque de dispositifs adaptés aux spécificités territoriales. L'attractivité du secteur repose pourtant sur sa capacité à offrir des réponses innovantes, inclusives et durables aux besoins locaux. Soutenir les dynamiques entrepreneuriales, valoriser les parcours, et favoriser l'ancrage territorial sont des leviers déterminants pour renforcer la place de l'ESS dans le développement régional.

4.1 Valorisation des initiatives et reconnaissance des parcours

Constats

La Guyane bénéficie d'un tissu associatif dynamique, d'une jeunesse engagée, et d'initiatives émergentes autour de l'économie circulaire, des tiers-lieux, ou de la médiation sociale. Ces expériences, souvent porteuses d'innovation sociale, restent pourtant peu visibles et peu valorisées dans les politiques publiques comme dans l'opinion. Le service civique constitue un vivier de jeunes motivés mais insuffisamment reconnu dans les parcours professionnels.

Freins

Les compétences acquises dans les structures de l'ESS, notamment par les jeunes et les bénévoles, ne sont que rarement formalisées ou reconnues. Les dispositifs de professionnalisation sont dispersés et déconnectés des réalités locales. Le manque de statut des bénévoles et d'outils de reconnaissance nuit à l'attractivité du secteur. De plus, l'économie informelle occupe une place importante, réduisant l'incitation à s'inscrire dans des logiques structurées.

Propositions

- Valoriser les parcours de service civique et reconnaître leur valeur professionnelle.
- Créer un statut pour les bénévoles de l'ESS.
- Reconnaître les compétences acquises dans le cadre associatif.
- Soutenir la professionnalisation des dirigeants et cadres associatifs.
- Créer des parcours de formation ciblés en lien avec les universités et les CFA locaux.

4.2 Soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation sociale

Constats

Les nouvelles formes d'organisation (tiers-lieux, coopératives, circuits courts) montrent la capacité de l'ESS à répondre aux besoins locaux. Cependant, les porteurs de projets se heurtent à des difficultés d'accès à l'information, à l'accompagnement, et à des dispositifs nationaux souvent inadaptés au contexte guyanais. L'innovation sociale, bien que présente, est encore insuffisamment accompagnée et financée.

Freins

Les outils d'accompagnement sont mal identifiés, sous-utilisés ou inaccessibles pour certains publics. La logique de co-construction avec les habitants est peu institutionnalisée. L'insuffisante reconnaissance de l'innovation sociale comme levier économique freine les investissements, notamment dans les phases amont (expérimentation, prototypage, incubation).

Propositions

- Soutenir les dispositifs d'incubation et de formation à l'innovation sociale.
- Favoriser les tiers-lieux locaux comme espaces d'expérimentation et de mutualisation.
- Développer des outils de co-construction systématique avec les habitants.
- Créer un fonds spécifique pour l'innovation sociale en Guyane.
- Lancer des plateformes coopératives territoriales.

4.3 Ancrage territorial et développement sectoriel

Constats

Certaines filières comme l'économie circulaire, l'alimentation durable ou l'insertion par l'activité économique présentent un fort potentiel de développement. Ces secteurs peuvent répondre aux besoins non couverts du territoire tout en créant de l'emploi local. Cependant, ils restent peu structurés, sous-financés et peu visibles dans les stratégies de développement régional.

Freins

L'absence de planification sectorielle dédiée à l'ESS, la faible lisibilité des dispositifs d'accompagnement, ainsi que le manque de structuration collective des acteurs limitent la montée en puissance de ces filières. Les réalités locales (isolement, coût de la vie, logistique) nécessitent une approche différenciée et contextualisée.

Propositions

- Développer les circuits courts alimentaires et les activités de proximité.

- Organiser un salon annuel de l'ESS en Guyane pour renforcer la visibilité du secteur.
- Mutualiser les ressources locales entre structures.
- Mettre en place des dispositifs de soutien à l'emploi ESS spécifiques au territoire.

Analyse

La dernière séquence de l'atelier, dédiée à la mise en œuvre de la stratégie nationale ESS en Guyane, a mis en évidence deux attentes majeures. D'une part, un besoin fort d'accompagnement par les services de l'État pour permettre un pilotage efficace, lisible et cohérent des politiques publiques dédiées à l'ESS. D'autre part, une volonté exprimée de bénéficier d'une meilleure représentation des réseaux nationaux de l'ESS dans le territoire, afin d'outiller localement les dynamiques déjà engagées.

Actions à mettre en œuvre

- Renforcer l'accompagnement financier et opérationnel des services déconcentrés de l'État pour mieux piloter les politiques ESS en Guyane.
- Assurer la représentation locale de l'ensemble des réseaux nationaux de l'ESS (ESS France Outre-mer, Avise, RTES, BDT, AFD, BPI, etc.) pour appuyer la structuration territoriale du secteur.